



CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON

CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION DU CENTRE HOSPITALIER SUR LE SITE DU MONT

Dossier de Consultation des Entreprises CCTP LOT 06. Menuiseries extérieures



MOA

Centre Hospitalier d'Aubusson
50 rue Henri Dunant
23200 AUBUSSON



Bureau d'Etudes Acoustique

ITAC
5 rue Menou
44000 NANTES



AMO

ACoba – Agence Centre-Est
1 chemin de la Mendillonne
69650 Saint-Germain au Mont d'or



Bureau d'Etudes Cuisines professionnelles

CUISINORME
21 rue Chanzy
33110 LE BOUSCAT



MOE

TLR architecture & associés
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX



OPC

CO.PILOT
30 boulevard Paul Painlevé
19100 BRIVE



Bureau d'Etudes Economie

AEC Ingénierie
64 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX



Bureau d'Etudes Techniques

EGIS BATIMENTS CENTRE-OUEST
60 rue Blaise Pascal CS24305
37043 TOURS Cedex 1

Sommaire

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES	3
1.1 OBSERVATIONS GENERALES	3
1.2 NORMES ET REGLEMENTS	3
1.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET DE MISE EN OEUVRE	5
1.3.1 Matériaux	5
1.3.2 Aluminium	5
1.3.3 Choix des profilés	6
1.3.4 Raccordement des profilés	6
1.3.5 Joints d'étanchéité	6
1.3.6 Acier	6
1.3.7 Etanchement	6
1.3.8 Evacuation des eaux et aération de la construction	6
1.3.9 Performances acoustiques	6
1.3.10 Classements des menuiseries	7
1.3.11 Quincaillerie	7
1.3.12 Serrures	7
1.3.13 Miroiterie	7
1.3.14 Sujétions de chantier	8
1.3.15 Protection des ouvrages	8
1.3.16 Stockage sur le chantier	8
1.3.17 Fermetures provisoires	8
1.3.18 Prise en compte des contraintes sismiques	8
1.4 PROTECTION CONTRE LA CORROSION	9
1.4.1 Compatibilité galvanique des métaux - Corrosion Électrolytique	9
1.4.2 Préparation des fers en atelier	9
1.4.3 Traitement contre la corrosion	9
1.4.4 Eléments situés à l'intérieur des bâtiments	10
1.4.5 Eléments situés à l'extérieur des bâtiments	10
1.4.6 Qualité de galvanisation et du thermo-laquage	10
1.5 COORDINATION ENTRE CORPS D'ETAT	10
1.5.1 Réservation dans les ouvrages de maçonnerie	10
1.5.2 Scellement des ouvrages	10
1.5.3 Pose de vitrage	10
2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES	11
2.1 INTERVENTIONS SUR EXISTANT	11
2.2 ENSEMBLES MENUISES EXTERIEURS ALUMINIUM	11
2.2.1 Prescriptions communes aux ensembles vitrés	11
2.2.2 Classement des menuiseries	11
2.2.3 Vitrage et remplissage	11
2.2.4 Ouvrants	12
2.2.5 Autres caractéristiques	13
2.2.6 Nomenclature de type "Porte"	13
2.2.6.1 Bâtiment Médico-Social	13
2.2.6.2 Bâtiment Sanitaire	14
2.2.7 Nomenclature de type "Ensemble menuisé"	14
2.2.7.1 Bâtiment Médico-Social	14
2.2.7.2 Bâtiment Sanitaire	18
2.3 CHASSIS POUR DESENFUMAGE	20
2.3.1 Châssis asservis à la détection incendie	20

Sommaire

2.4	VOLET ROULANT	21
2.4.1	Volet roulant classique ALU	21
2.4.2	Volet roulant ajouré ALU	23

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES

1.1 OBSERVATIONS GENERALES

Il est précisé aux entrepreneurs que pour tous renseignements concernant les dispositions prévues pour les autres corps d'état, qui peuvent interférer ou avoir des incidences pour leur propre lot, ils sont tenus de se référer aux devis descriptifs, plans ou toutes pièces de dossier du ou des lots correspondants.

En particulier, outre les CCTP des autres corps d'état, les entrepreneurs doivent prendre connaissance et intégrer dans leurs offres, les prestations qui leur sont affectées dans les pièces communes administratives ou techniques : CCAP, PGCSPS, Rapport initial du contrôleur technique, CCTP TCE- Préambule commun, Cahier des limites de prestations, Tableaux de localisation.

Les différentes pièces écrites, comme les plans dans leur expression graphique, ont été rédigées aussi exactement que possible afin de renseigner les entrepreneurs avec le maximum de précisions. Il convient toutefois de signaler qu'aucune pièce ne peut être considérée comme élément à caractère limitatif par rapport aux prestations à fournir.

Par le seul fait de soumissionner, chaque entrepreneur reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé aux Maîtres d'œuvre les imprécisions, omissions ou contradictions qu'il aurait pu relever et que toutes solutions y ont été apportées, ou qu'il a personnellement envisagé et pris à son compte toutes mesures propres à y remédier.

De ce fait, aucune omission ou insuffisance de précision, défaut de prévisions de la part de l'entrepreneur, faute de compléments d'études ou tous autres motifs ne sauraient être invoqués par lui, après remise des offres comme en cours d'exécution, pour le soustraire ou tenter de réduire l'importance de ses obligations.

De même, aucun entrepreneur ne pourrait non plus réclamer de supplément en s'appuyant sur ce que des désignations mentionnées sur les plans et devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet ou de contradictoire, ou sur des omissions évidentes qui pourraient se révéler, mais également non dénoncées avant la remise des offres.

Les pièces écrites ou graphiques des marchés pour l'ensemble des corps d'état constituent un tout (chacune des pièces se complétant) que chaque entreprise contractante doit considérer et connaître dans son ensemble.

Par ailleurs, il est fait rappel du prix global et forfaitaire des prestations à réaliser.

1.2 NORMES ET REGLEMENTS

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et à la réglementation applicable en France telle qu'elle se trouvera être en vigueur à la date de remise des offres.

En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les lois, décrets, arrêtés et circulaires applicables en France, ainsi que dans les cahiers des clauses techniques générales, les documents techniques unifiés (cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques, mémento), les normes, les avis techniques, les exemples de solutions et/ou le(s) document(s) suivant(s) :

- Les Documents Techniques Unifiés applicables aux travaux de ce corps d'état :
 - DTU 33.1 (NF P 28-002) : Façades rideaux, façades semi-rideaux, façades panneaux
 - DTU 33.2 (XP P 28-003) : Tolérances dimensionnelles du gros-œuvre destiné à recevoir des façades rideaux, semi-rideaux ou panneaux - Tolérances dimensionnelles en construction neuve
 - DTU 34.1 (NF P 25-201) : Mise en œuvre des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels
 - DTU 34.4 (NF P 25-204) : Mise en œuvre des fermetures et stores
 - DTU 34.5 (NF P 25-205) : Mise en œuvre des blocs-portes motorisés pour piétons
 - DTU 36.5 (NF P 20-202) : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures
 - DTU 39 (P 78-201) : Travaux de miroiterie-vitrerie
- les normes Françaises homologuées (NF), applicables aux travaux de ce corps d'état, et en particulier les normes n° :
 - NF A 01-010 : Aluminium et alliages d'aluminium - Cuivre et alliages de cuivre - Echantillons spécimens et éprouvettes pour essais
 - NF A 50-452 : Aluminium et alliages d'aluminium - Produits prélaqués livrés en tôles ou en bandes - Caractéristiques
 - NF A 91-450 : Traitements de surface des métaux - Anodisation (oxydation anodique) de l'aluminium et de ses alliages - Couches anodiques sur aluminium - Spécifications générales
 - NF P 01-005 : Dimensions des portes à vantaux battants

- NF P 01-012 : Dimensions des garde-corps - Règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier
- NF P 10-402 : Dimensions des baies pour portes
- NF P 20-302 : Caractéristiques des fenêtres
- P 20-315 : Performances dans le bâtiment - Présentation des performances des portes et blocs-portes
- P 20-320 : Portes et blocs-portes - Définitions des performances associées aux rôles
- P 20-325 : Présentation des performances des fenêtres et portes-fenêtres
- P 20-326 : Fenêtres et portes-fenêtres - Définitions des performances associées aux rôles
- NF P 20-401 : Dimensions des châssis et croisées à la française
- P 23-403 : Composition des croisées
- NF P 24-101 : Menuiserie métallique - Menuiserie métallique extérieure - Terminologie
- NF P 24-301 : Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes métalliques
- NF P 24-351 : Menuiserie métallique - Fenêtres, façades rideaux, semi-rideaux, panneaux à ossature métallique - Protection contre la corrosion et préservation des états de surface
- NF P 25-101 : Fermetures extérieures de bâtiment - Définition - Classification - Désignation
- P 25-350 : Fermetures - Performances dans le bâtiment - Présentation des performances des fermetures pour baies extérieures équipées de fenêtres
- NF P 25-351 : Fermetures pour baies extérieures équipées de fenêtres - Caractéristiques mécaniques
- NF P 25-352 : Fermetures pour baies extérieures équipées de fenêtres - Spécifications techniques
- NF P 25-362 : Fermetures pour baies libres et portails - Spécifications techniques - Règles de sécurité
- XP P 25-364 : Lieux de travail - Fermetures à effacement vertical à fonctionnement mixte - Règles de sécurité
- P 25-450 : Fermetures - Fermetures pour baies extérieures équipées de fenêtres - Définition des performances associées aux rôles
- NF P 26-101 : Serrures - Définitions - Classification - Désignation
- NF P 26-102 : Crémones - Définitions - Classification - Désignation
- P 26-103 : Quincaillerie - Systèmes de fermetures à mortaiser, à condamnation multipoints et crémones-serrures - Caractéristiques et essais
- NF P 26-301 : Quincaillerie - Caractéristiques générales des serrures de bâtiment
- NF P 26-303 : Crémones - Caractéristiques et essais
- NF P 26-304 : Articles de quincaillerie en appliqué - Caractéristiques générales
- NF P 26-309 : Articles de quincaillerie moulés par gravité en alliages d'aluminium dits de première fusion
- NF P 26-312 : Articles de quincaillerie en alliages de zinc moulés sous pression ou par gravité
- NF P 26-314 : Quincaillerie - Serrures de bâtiment - Serrures tubulaires
- NF P 26-315 (EN 1125) : Quincaillerie pour le bâtiment - Fermeture anti-panique pour issues de secours manœuvrées par une barre horizontale - Prescriptions et méthodes d'essai
- NF P 26-316 : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthodes d'essai
- NF P 26-401 : Pattes à scellement
- NF P 26-402 : Equerres
- NF P 26-405 : Ensembles entrées - Béquilles - Caractéristiques particulières
- NF P 26-410 : Boutons et Béquilles indépendants à cylindre incorporé - Caractéristiques particulières
- NF P 26-411 : Béquilles en alliages non ferreux et accessoires (Rosettes - Entrées de serrures - Plaques de propreté)
- P 26-428 : Quincaillerie - Serrures motorisées - serrures électroniques - Contrôleurs d'accès - Définition - Classification - Terminologie
- P 26-429 : Quincaillerie - Crémones verrous et crémones têtes - Caractéristiques et essais
- P 26-430 : Quincaillerie - Ferrures oscillo-battantes dites crémones OB - Caractéristiques et essais
- P 26-431 : Quincaillerie - Serrures de bâtiment - Serrures multipoint anti-effraction de bâtiment en applique
- P 26-432 : Quincaillerie - Serrures de bâtiment - Verrous de sûreté
- NF P 50-732 (EN ISO 10211) : Ponts thermiques dans le bâtiment - Flux de chaleur et températures superficielles
- P 78-101 : Garnitures d'étanchéité et produits annexes - Vocabulaire
- NF P 78-301 : Verre étiré pour vitrage de bâtiment
- NF P 78-302 : Glace pour vitrage de bâtiment
- NF P 78-303 : Verre feuilleté pour vitrage de bâtiment
- NF P 78-304 : Verre trempé pour vitrage de bâtiment
- NF P 78-305 : Verre armé plan pour vitrage de bâtiment
- NF P 78-331 : Mastic à l'huile de lin
- NF P 78-455 : Vitrages isolants - Méthode de détermination du coefficient de rigidité kv et du coefficient d'aptitude à la déformation
- NF P 85-102 (EN 26927) : Construction immobilière - Produits pour joints - Mastics - Vocabulaire
- NF P 85-304 : Mastics du type élastomère ou du type plastique ou mastics préformés - Marquage - Livraison - Stockage
- NF P 85-305 : Produits pour joints - Mastics utilisés pour le calfeutrement étanche des joints - Spécifications

- NF P 85-530 : Produits pour joints - Garnitures d'étanchéité et produits annexes pour miroiterie-vitrierie - Mastics de bourrage oléoplastiques - Spécifications
- NF P 85-540 : Produits pour joints - Garnitures d'étanchéité et produits annexes pour miroiterie-vitrierie - Mastics obturateurs du type élastique - Spécifications
- NF P 85-541 : Produits pour joints - Garnitures d'étanchéité et produits annexes pour miroiterie-vitrierie - Mastics obturateurs du type plastique - Spécifications
- NF P 85-550 : Produits pour joints - Garnitures d'étanchéité et produits annexes pour miroiterie-vitrierie - Mastics en bandes préformées - Spécifications
- NF P 85-560 : Produits pour joints - Garnitures d'étanchéité et produits annexes pour miroiterie-vitrierie - Fonds de joints en matériaux alvéolaires souples - Spécifications
- P 85-600 : Produits pour joints - Produits de collage utilisés en vitrage extérieur collé - Spécifications
- NF S 61 937 : Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.)
- NF P 91-201 : Construction - Handicapés physiques
- les Avis Techniques et prescriptions des fabricants et fournisseurs
- l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- l'arrêté du 19 novembre 2001 portant approbation des dispositions particulières du type J
- l'arrêté du 10 décembre 2004 portant approbation des dispositions particulières du type U
- le Code du Travail livre II, Titre III, Chapitre II : hygiène, sécurité et conditions de travail
- Arrêté du 01/08/2006 modifié (fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19 à R.111-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouverts au public lors de leur construction ou de leur création)
- d'une façon générale, l'ensemble des textes administratifs, réglementaires (lois, décrets, arrêtés, etc.), normatifs (normes, DTU et règles de calcul), codificatifs (Avis techniques, CPT, etc.), applicables à l'opération tant en ce qui concerne la nature des travaux à réaliser que le type de construction concerné et que la nature du marché de travaux passé.

1.3 **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET DE MISE EN OEUVRE**

1.3.1 **Matériaux**

Le matériel, les produits et matériaux énumérés dans le présent CCTP ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur aspect ou leurs qualités. L'entrepreneur qui envisagerait de poser des produits similaires devra clairement le préciser dans son devis estimatif et devra fournir en même temps, les avis techniques, et des échantillons pour justifier de leur équivalence. Tout produit ne faisant pas l'objet d'un avis technique ou n'étant pas couvert par une assurance ne pourra être retenu.

Les matériaux et équipements des ensembles menuisés, leurs conditions de fabrication, type, dimensions et tolérances, modes d'assemblage, protection anticorrosion avant mise en œuvre, etc., doivent répondre aux normes NF P 24-301 et 351.

L'entreprise soumissionnaire devra inclure dans son offre, tous éléments non portés au présent CCTP nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits.

Le soumissionnaire est tenu de vérifier si les détails de construction décrits au CCTP et en plans sont complets, si les types de construction sont appropriés et s'ils présentent les qualités requises à l'utilisation pour laquelle ils sont prévus. Ceci s'applique également aux raccords à la maçonnerie et aux sollicitations auxquelles ils sont soumis. Les modifications ou compléments jugés utiles ou nécessaires devront être joints à la soumission accompagnés des justifications correspondantes.

1.3.2 **Aluminium**

Les menuiseries en aluminium seront en aluminium thermolaqué ou anodisé, selon précisions dans la suite du document.

Pour les constructions de fenêtres prescrites au présent CCTP, un certificat d'examen établi par l'institut technique de fenêtres pourra être présenté sur demande. Ces essais devront être sanctionnés par des procès verbaux délivrés par le CEBTP. Les essais auront été effectués suivant la norme NF P 20-302.

Ne seront employés que les profilés en alliage d'aluminium AIMgSi 0,5 F 22.

Le revêtement synthétique des profilés et tôles en aluminium devra être effectué à l'aide de laques à deux composants à base de polyester ou de polyuréthane par voie humide ou par poudre et devra présenter une épaisseur de couche de 60 microns au minimum.

Le Maître d'œuvre se réserve le droit de contrôle des traitements de surfaces des éléments fournis. Les spécifications et la technique des essais sont définies par les normes NF P 34-601 et NF P 34-602.

Des tapées pour la fixation des coulisses aluminium des volets roulants seront prévues dans les cas de volets extérieurs.

1.3.3 Choix des profilés

Les profilés devront supporter parfaitement les charges prescrites par la norme DIN 1055. Les efforts de cisaillement qui en résultent entre les parties intérieure et extérieure devront être transmis avec fiabilité par le profilé.

L'aération ainsi que l'évacuation des eaux du fond de feuillure et de la chambre extérieure devront permettre à l'humidité de s'échapper librement vers l'extérieur. Si la liaison du profilé est située en fond de feuillure et dans la chambre extérieure, elle devra être étanche et résistante à l'eau sans que pour cela un étanchement supplémentaire soit nécessaire. Pour les vitrages isolants, l'aération en fond de feuillure devra être réalisée selon les instructions des fabricants de vitrages.

Pour le fléchissement admissible des traverses et des montants, il sera observé les instructions des fabricants de vitrages isolants ainsi que la norme DIN 18056.

1.3.4 Raccordement des profilés

La section transversale des équerres devra correspondre aux contours intérieurs des profilés. Pour les assemblages en onglet, il sera veillé à un collage parfait des surfaces d'onglet. Les raccords en coupe droite devront être aussi suffisamment étanchés à l'aide de pièces de remplissage et de matériaux d'étanchéité à élasticité constante afin d'empêcher l'infiltration des eaux dans la construction.

1.3.5 Joints d'étanchéité

Les produits d'étanchéité employés seront adaptés à leur fonction.

Tous les joints d'étanchéité devront être appliqués de manière à ce qu'ils puissent être changés et qu'ils répondent en permanence aux exigences du groupe de sollicitations demandé pour les constructions de fenêtres.

Pour les fenêtres à la française, il sera obligatoire de monter un joint d'étanchéité central.

Les matériaux devront être titulaires d'un certificat de qualification A (arrêté du 10 janvier 1978) : mastics extrudés, cordons préformés, bandes de mousse imprégnée. Les garnitures d'étanchéité devront comporter une protection qui sera enlevée après les opérations de peinture.

1.3.6 Acier

Les pièces d'acier pour ancrage et renforcement devront être prévues soit en acier inoxydable, soit en acier galvanisé. Les parties devant être soudées lors de la pose devront être recouvertes de pâte au zinc.

1.3.7 Etanchement

Côté intérieur :

L'étanchéité à l'eau et à l'air des menuiseries sera assurée par la mise en place d'une membrane adhésive étanche à l'air et à l'eau mais perméable à la vapeur d'eau de type membrane Duo de la marque Tremco illbruck ou techniquement équivalent, positionnée en périphérie de la menuiserie.

Côté extérieur :

La protection à la pluie battante sera assurée par la mise en place d'une mousse polyuréthane pré-comprimée imprégnée à cœur de résine synthétique de classe 1 répondant à la norme NF P 85-570 de type illmod 600 de la marque Tremco illbruck ou équivalent.

Pour éviter toute rétention d'eau sur la traverse supérieure, une membrane EPDM collée et étanchée avec une colle styrène (membrane EPDM + colle Festix OT15 de la marque Tremco illbruck ou équivalent) fera la jonction entre la traverse haute de la menuiserie et la paroi.

En fonction des recouvrements des menuiseries par rapport au gros-œuvre et aux lots de traitement des façades, la méthodologie pourra être adaptée mais toujours suivre les préconisations du fabriquant.

1.3.8 Evacuation des eaux et aération de la construction

Les feuillures seront auto-drainantes.

Les eaux de pluie ou de condensation pouvant s'infiltrer dans les feuillures et les rainures des profilés devront pouvoir s'échapper librement vers l'extérieur par l'intermédiaire de fentes d'évacuation ou de chambres vides protégées.

1.3.9 Performances acoustiques

Les matériaux et ouvrages mis en place devront avoir un indice d'affaiblissement conforme aux dispositions réglementaires générales et aux dispositions particulières tenant compte de la nature du bâtiment, de l'exposition du site et de son environnement.

Façades à :

- 38 dB minimum pour la salle d'animation,
 - 35 dB minimum pour les bureaux, locaux de soins et d'hébergement en vue sur la cour logistique,
 - 30 dB minimum pour les autres locaux.
- Selon Notice Acoustique jointe au DCE.

1.3.10 Classements des menuiseries

Les menuiseries extérieures seront du type à étanchéité renforcée, conformes au classement :
A*₂ E*₄ VA*₂, selon DTU 36.5.

1.3.11 Quincaillerie

Quincaillerie selon préconisation du gammiste.

La quincaillerie sera de première qualité et portera l'estampille S.N.F.Q. (Société Nationale Française de Quincaillerie).

Les ferrures utilisées seront celles du fabricant de profil. Dans le cas où seraient prévues certaines ferrures n'appartenant pas au système, elles devront être choisies en observant les normes DIN correspondantes.

Si aucune prescription contraire n'est formulée dans le présent CCTP, toutes les ferrures, à l'exception des poignées de commande et des paumelles sur ouvrants, devront être dissimulées.

La fixation des ferrures aux profilés devra être solidaire et sans jeu. Les raccordements par vissage dans les parois de profilés seront effectués par rivets taraudés ou par pièces d'accouplement arrières.

La quincaillerie et les ferrages seront de première qualité (label NF Q exigé) de type robuste tenant compte du poids et des dimensions des vantaux.

Toutes les pièces de quincaillerie telles que pattes à scellement, équerres, fourrures etc., seront prévues galvanisées à chaud.

La quincaillerie sera en acier zingué pour les accessoires subissant des efforts importants et généralement situés en feuillure.

La quincaillerie sera de teinte identique à la menuiserie pour les accessoires, devant offrir un état de surface soigné et une esthétique soulignée : poignée, béquille, etc.

La visserie sera en acier inoxydable.

Le positionnement des ferrages sera conçu pour permettre la continuité des joints d'étanchéité, en outre des réglages seront prévus pour permettre le rattrapage des jeux éventuels entre ouvrant et dormant.

La quincaillerie sera choisie par le Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au maître d'œuvre pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'entrepreneur devra vérifier que les produits prescrits sont conformes aux préconisations et limites d'utilisation garanties par le fabricant.

L'ensemble des menuiseries sera fourni et posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant.

1.3.12 Serrures

Toutes les serrures employées devront avoir le label de qualité NF Q.

Toutes les portes, fenêtres et porte fenêtres extérieures seront équipées de serrure " trois points ".

Toutes les portes seront équipées de serrure de sûreté, de type agréé par le Maître de l'ouvrage, sur organigramme établi par le lot Menuiseries intérieures, en liaison avec le Maître de l'ouvrage.

Il sera prévu un jeu de trois clés par serrure, l'entrepreneur du présent lot sera responsable des clés pendant toute la durée du chantier.

1.3.13 Miroiterie

Les vitrages seront maintenus par parecloses aluminium à clipage par clips en plastique.

Des joints en EPT (Ethylène - Propylène - Terpolymère) sur une double périphérie, réaliseront l'étanchéité entre le cadre ouvrant et le vitrage :

- périphérie extérieure : par joint EPT avec continuité de la lèvre extérieure du joint dans les angles ;
- périphérie intérieure : par joint clé en EPT. Le positionnement de ce joint surviendra en dernière opération. Ce principe assurera une compression du joint extérieur sur le vitrage renforçant ainsi la ceinture d'étanchéité.

Les vitrages mis en œuvre répondront, aux prescriptions du fabricant, et aux spécifications éditées par TECMAVER "Spécifications pour la mise en œuvre des produits verriers dans le Bâtiment", en fonction des ensembles menuisés et des exigences de sécurité.

Les vitrages répondront également aux directives de l'UEAtc :

- directives communes pour l'agrément des fenêtres ;

- directives communes pour l'agrément des façades légères.

La pose des vitrages sera effectuée suivant les recommandations du SNJF et conformément aux normes NF.

Les vitrages mis en place dans les menuiseries seront conformes au DTU 39 Travaux de vitrerie - miroiterie.

Les caractéristiques des vitrages isolants mis en place seront déterminées en fonction de l'isolement thermique recherché, de l'apport solaire maximum, de l'isolement acoustique aux bruits extérieurs, de la protection contre l'intrusion, de la sécurité des personnes.

Les parois transparentes ou translucides doivent être signalées par un marquage à hauteur de vue en cas d'absence de profilés horizontaux intermédiaires.

1.3.14 Sujétions de chantier

Les cotes seront relevées sur le chantier par l'Entrepreneur.

Les travaux visés au présent corps d'état seront exécutés avec le plus grand soin, pour livrer des ouvrages en tout point irréprochables dont l'entrepreneur garantit la robustesse, la bonne tenue et le parfait fonctionnement.

Le Maître d'œuvre pourra demander la présentation d'échantillon de tout élément ou partie d'ouvrage avant exécution et commande.

Si le Maître d'œuvre exige que les constructions soient prêtes au montage à une date ne permettant pas d'effectuer préalablement le relevé, les cotes de fabrication seront alors définies en accord avec les lots Gros-œuvre et/ou Charpente métallique (selon localisation des ouvrages de menuiseries, en tenant compte des tolérances de construction prescrites par les normes DIN).

De plus, l'entrepreneur devra présenter au Maître d'œuvre et au Bureau de contrôle toutes les notes de calcul, les plans d'études et d'exécution.

1.3.15 Protection des ouvrages

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra, conformément à la norme DIN 18360, assurer la protection des ouvrages réalisés contre les endommagements et vols jusqu'à réception des travaux.

Il devra la protection de ces ouvrages par une protection projetée de type OMNIGUARD NF ou équivalent.

Les éléments de quincaillerie, non soumis à mouvement et sujets à oxydation, recevront avant pose une couche de peinture de protection.

1.3.16 Stockage sur le chantier

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments.

Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le DTU sont à la charge de l'entreprise.

1.3.17 Fermetures provisoires

En cas de non respect du calendrier d'exécution dans la pose des verrières et éléments de menuiseries extérieures (compris vitrages), l'entreprise du présent lot posera à sa charge toutes fermetures provisoires utiles à la poursuite des travaux des autres entreprises.

A l'emplacement des portes automatiques qui doivent être posées en fin de chantier, l'entreprise du présent lot devra les fermetures provisoires pendant la durée des travaux.

1.3.18 Prise en compte des contraintes sismiques

Nous rappelons que les ouvrages structuraux et non structuraux doivent répondre aux exigences parasismiques.

Cet établissement de santé fait partie de la Catégorie d'Importance IV (établissements hospitaliers).

Cela signifie qu'en cas de catastrophe naturelle telle un séisme, ce bâtiment servirait à accueillir les victimes de la catastrophe, doit donc garder la même activité.

En d'autres termes, cela signifie, que la structure, les cloisons, etc. doivent résister ; que les installations techniques (ventilation, pneumatique, etc. doivent continuer de fonctionner normalement).

Se référer au document édité par les ministères de l'égalité des territoires et du logement, de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le document intitulé "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti", ainsi qu'à toutes les normes en vigueur.

1.4 PROTECTION CONTRE LA CORROSION

1.4.1 Compatibilité galvanique des métaux - Corrosion Électrolytique

Compatibilité galvanique de métaux divers

(Tableau de compatibilité simplifié)

Lorsque deux métaux sont en contact en présence d'un électrolyte, la corrosion galvanique est possible. Le métal ayant le plus fort potentiel négatif d'un groupe galvanique se corrodera plus rapidement.

Il faudrait prévenir, si possible, la corrosion pour éviter les fissures, crevasses, les fortes courbures, écailles et autres dépôts de surface entre les interfaces.

METAL SUPPORT	MATERIAU POP NUT™			
	ACIER	ALUMINIUM	ACIER INOX AUSTENITIQUE	EPDM
Acier galvanisé				
Aluminium et alliages				
Acier et fonte				
Tôles d'acier revêtues de plomb étain				
Cuivre / Nickel-Cuivre				
Acier inox ferritique				
Acier inox austénitique				

La corrosion du métal de base n'est pas accélérée par l'élément de fixation.

La corrosion du métal de base peut être légèrement accélérée par l'élément de fixation. Le traitement de surface de l'élément de fixation est rapidement détérioré, laissant apparaître le métal de base.

La corrosion du métal de base n'est pas accélérée par l'élément de fixation. Le traitement de surface de l'élément de fixation est rapidement détérioré, laissant apparaître le métal de base. La corrosion de l'élément de fixation est accélérée par le métal de base.

La corrosion de l'élément de fixation est accélérée par le métal de base.

1.4.2 Préparation des fers en atelier

Sauf spécifications différentes au CCTP ci-après, les ouvrages en métal ferreux seront traités contre la corrosion par l'un ou l'autre des procédés suivants, procédés précisés au CCTP ci-après.

Avant tout traitement contre la corrosion, les éléments des ouvrages devront, en atelier, être traités comme suit par l'entrepreneur :

- décalaminage complet par grenaillage ;
- décalaminage complet par tout autre moyen efficace autre que grenaillage ;
- brossage et dépolissage.

1.4.3 Traitement contre la corrosion

Le traitement contre la corrosion à la charge du présent lot sera ensuite réalisé comme suit, selon le cas (procédés précisés au CCTP ci-après) :

Couche primaire antirouille :

Avec traitement contre la corrosion par l'entrepreneur du présent lot comprenant :

- application en atelier d'une couche primaire inhibitrice de rouille - Épaisseur 50 microns
- révision sur chantier de cette couche primaire et exécution de raccords sur toutes les éraflures, marques, éléments de fixation et de réglages, etc.

Couche primaire antirouille et peinture de finition :

Avec traitement contre la corrosion et finition peinture à la charge du présent lot, comprenant :

- application en atelier d'une couche primaire inhibitrice de rouille - Épaisseur 50 microns
- couche de peinture adaptée - Épaisseur de l'ordre de 120 microns
- couche de finition aux peintures alkydes - Épaisseur environ 30 microns
- révision sur chantier de la peinture et exécution de raccords sur toutes les éraflures, marques, éléments de fixation et de réglages, etc. ou la couche de finition appliquée sur chantier après pose

Galvanisation :

Avec traitement contre la corrosion à la charge du présent lot, comprenant galvanisation à chaud en atelier ou en usine, répondant à la norme NF A 91-121 (de juillet 1999, ci-avant mentionnée) - Revêtement minimal Z 350.

Les ouvrages en acier seront protégés contre la corrosion par galvanisation à chaud de produits finis conformément à la norme NF EN ISO 1461.

Une attestation de conformité aux prescriptions de cette norme devra être fournie.

La conception et la réalisation des pièces métalliques devront être en conformité avec la norme NF EN ISO

14713 qui précise les précautions nécessaires pour satisfaire une bonne qualité de galvanisation.

Les performances de galvanisation seront harmonisées, en associant aux pièces et structures principales, les accessoires (boulons, rondelles, etc.) également galvanisés selon la norme NF EN ISO 1461.

Galvanisation et peinture de finition :

Après galvanisation selon prescriptions ci-avant, les ouvrages prévus laqués en atelier recevront pour ce faire un revêtement synthétique effectué à l'aide de laques à deux composants à base de polyester ou de polyuréthane par voie humide ou par poudre et devra présenter une épaisseur de couche de 60 microns au minimum.

Galvanisation et thermo laquage :

Après galvanisation selon prescriptions ci-avant, les ouvrages prévus laqués en atelier recevront pour ce faire un revêtement synthétique effectué à l'aide de laques à deux composants à base de polyester ou de polyuréthane par voie humide ou par poudre qui devra présenter une épaisseur de couche de 60 microns au minimum.

Préparation des fers en atelier et traitement peinture par le lot Peinture :

Avec traitement contre la corrosion réalisé par l'entreprise de peinture, soit au sol avant pose, soit sur les ouvrages posés, le présent lot devant livrer les ouvrages après préparation des fers en atelier comme spécifié en tête du présent article.

1.4.4 Eléments situés à l'intérieur des bâtiments

Sauf indication contraire au chapitre 3 "Description des travaux", la protection des aciers sera assurée par une peinture antirouille (teinte au choix de l'Architecte) réalisée en atelier, compris tous les travaux préparatoires et d'apprêt conformément au DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais.

Toutes les épaufrures dues aux transports et au levage recevront une couche de peinture sur site.

Sauf indication contraire, la finition est prévue au lot Peinture.

1.4.5 Eléments situés à l'extérieur des bâtiments

La protection des aciers sera assurée par galvanisation, avec selon précisions au chapitre 3 "Description des travaux" selon la nature des ouvrages :

- aucun autre traitement de finition - la qualité de la galvanisation doit permettre dans ce cas d'assurer la pérennité de l'ouvrage,
- un traitement par thermo-laquage à réaliser par le présent lot.

1.4.6 Qualité de galvanisation et du thermo-laquage

Pour la détermination de la qualité de la galvanisation et du thermo-laquage, prendre en considération les contraintes de la norme NFP 34-310 relatives à "l'ambiance intérieure agressive" et à " l'atmosphère extérieure urbaine ou industrielle sévère".

Même en cas d'absence de spécification en terme de couleur sur les plans ou dans le reste du présent document, l'indication "thermo-laqué" comprendra une teinte au choix de l'architecte.

1.5 COORDINATION ENTRE CORPS D'ETAT

1.5.1 Réserve dans les ouvrages de maçonnerie

L'entreprise devra le tracé des scellements ou réservations.

Le titulaire du présent corps d'état se mettra en rapport avec l'entreprise de Gros-œuvre pour lui communiquer les dimensions hors-tout des ouvrages en aluminium, ainsi que l'emplacement et la nature des réservations, percements, feuillures, etc. à prévoir. Si cette démarche n'est pas effectuée, toutes les reprises éventuelles dans les ouvrages de maçonnerie en vue de la pose des menuiseries seront faites aux frais de l'entreprise du présent corps d'état.

1.5.2 Scellement des ouvrages

La fixation et le calfeutrement des menuiseries sont à la charge du présent corps d'état Menuiseries extérieures.

1.5.3 Pose de vitrage

Les fenêtres et portes-fenêtres seront livrées vitrées.

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES

2.1 INTERVENTIONS SUR EXISTANT

Dépose de châssis vitré

Dépose et évacuation.

Compris reprise éventuelle des tableaux si nécessaire

Compris tri.

L'entreprise réalisera également la mise en place de fermetures provisoires pour mise hors d'eau après dépose des menuiseries, et dépose des fermetures provisoires.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- pour le bâtiment Existant, dépose de l'ensemble des menuiseries extérieures.

2.2 ENSEMBLES MENUISES EXTERIEURS ALUMINIUM

2.2.1 Prescriptions communes aux ensembles vitrés

Ensembles châssis réalisés en profilés en alliage d'aluminium laqués type 6060, à rupture de pont thermique, bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant et faisant l'objet d'un avis technique en cours de validité.

Profilés de type Reynaers, Schüco, Technal ou de qualité technique au moins équivalente.

Si nécessaire, précadres en aluminium brut tubulaire ou en acier galvanisé.

Le choix des teintes portera sur toute la gamme des palettes **RAL 8002** et Futura Interpon Akzo Nobel ainsi que sur les gammes de type Futura chez Schüco ou Exclusives chez Technal ou équivalent (laquage de type texturé, métallisé, grainé, ... réalisé par la cuisson au four de poudres) avec possibilité de bi-coloration (coloration différente entre les faces intérieure et extérieure) et quincailleries de teintes identiques.

Profilés d'une section et d'épaisseur suffisantes permettant d'obtenir un excellent moment d'inertie.

Profilés tubulaires pour les dormants et ouvrants, parclose, pièces d'appui, coiffes et toutes prestations complémentaires et nécessaires à une parfaite finition des ouvrages.

Dormant et ouvrant comporteront les rainures européennes pour pose et dépose facile des différents types d'accessoires.

Tous les éléments se référant aux menuiseries extérieures seront en RAL 8002 pour les éléments du bâtiment Médico-Social.

2.2.2 Classement des menuiseries

Les menuiseries extérieures seront du type à étanchéité renforcée, conformes au classement : **A*₂ E*₄ VA*₂**, selon norme FD P 20-201.

Ensembles menuisés (châssis et remplissages) conformes aux spécifications de la notice thermique et du catalogue de parois.

Les ensembles menuisés devront répondre aux contraintes sismiques imposées par le site et par le classement du bâtiment.

Châssis avec indice d'affaiblissement acoustique $R_w + C_{tr}$ 30 dB, 35 dB et 38 dB suivant repérage et localisations de la notice acoustique.

2.2.3 Vitrage et remplissage

Les caractéristiques des vitrages isolants mis en place seront déterminées en fonction de l'isolement thermique recherché, de leur facteur solaire, de leur transmission lumineuse, de l'isolement acoustique aux bruits extérieurs, de la protection contre l'intrusion, de la sécurité des personnes.

Conformément à la réglementation les vitrages sont sous label CEKAL.

Le certificat CEKAL des vitrages isolants sera à fournir pendant la période de préparation.

Vitrage de sécurité (pour protection en cas de heurts accidentels selon NF P DTU 39) à constituants intérieurs et/ou extérieurs feuilletés, type StadiP ou équivalent, de forme minimale 44.2/14/44.2, ou ensemble techniquement équivalent, de caractéristiques thermiques égales à celles des vitrages courants.

Localisation selon préconisations du DTU 39 Partie 5.

Vitrage clair 78/54

Vitrage modérés 68/32

Vitrage modérés 68/32 translucide

Vitrage fort 60/28

Suivant Catalogue des parois thermiques

Vitrages courant à haute isolation translucide, de type 4/16/4 lame argon
Vitrage à isolation thermique renforcée avec vitrage sablé

Localisation :

- pour les locaux de stockage et Balnéothérapie.

Vitrage anti-effraction à constituants intérieurs et extérieurs feuilletés, type Stadip Protect SP ou équivalent, de forme minimale SP510/16/44.2, ou ensemble techniquement équivalent, de caractéristiques thermiques égales à celles des vitrages courants.

Pour les parties vitrées opaques (en impostes et en parties courantes selon indication des plans) :
remplissage en vitrage de type SGG Emalit Classic ou techniquement équivalent de caractéristiques équivalentes à celles indiquées ci-dessus.

- Coefficient U des parois vitrées : coefficient selon étude thermique et catalogue des parois.
- le certificat CEKAL des vitrages isolants sera à fournir pendant la période de préparation.

Remplissage tôles :

- Selon le type d'ensemble menuisé, des parties fixes latérales, en imposte ou en allège sont constituées de panneaux en tôle d'acier galvanisé laqué.
- Tous ces ensembles seront de type "panneau sandwich" constitué de 2 parois lisses en tôle d'acier galvanisé laqué (parements intérieurs et extérieur - teintés au choix de l'architecte) classés au moins A2,s2-d0, avec âme isolante classée M1 et de qualité permettant à l'ensemble menuisé d'obtenir des performances thermiques :
Suivant étude thermique
- Qualité de la galvanisation et du thermolaquage.
- L'ensemble selon plans et détails de l'architecte.
- Les panneaux de remplissage seront sous Avis technique à fournir pendant la période de préparation.

2.2.4

Ouvrants

Ouvrants à la française

Ensembles menuisés à ouvrants cachés en profils tubulaires avec feuillures incorporées , composés de :

- Paumelles selon abaque d'utilisation préconisée par le gammiste
- 1 précadre alu adapté au support,
- 1 cadre d'ossature fixe posé en tableau avec pièce d'appui et récupérateur d'eau de condensation incorporé (avec profilés identiques à ceux des autres ensembles menuisés)
- Montants de rives, traverses hautes et basses
- Ouvrants à la française en profils tubulaires avec feuillures incorporées
- Visserie inox
- Remplissage en vitrage isolant posé avec parecloses et joint étanche EPT
- Vitrages de sécurité en allèges et aux emplacements où la réglementation les impose
- Poignées de poussée et de tirage,
- Dispositif de condamnation par l'intérieur, poignées adaptées à la nature de l'ouvrant.

Suivant les cas :

- Parties latérales, impostes, retours, etc...
- Profilés de recouvrements et jonctions
- Contrôle d'accès
- Fermeture par crémone avec béquille renforcée
- Dispositifs d'ouverture sous simple poussée et crémone pompier
- Fermes portes hydrauliques avec position d'arrêt
- Limiteur d'ouverture "anti-défenestration" avec décondamnation pour le nettoyage sur organigramme (fenêtre)
- Les cylindres sont à la charge du présent lot, la gestion de l'organigramme est au lot Menuiseries intérieures.
- Les portes des issues de secours donnant sur l'extérieur seront sur verrous électromagnétiques.

Ouvrants à l'anglaise

Ensembles menuisés à ouvrants cachés en profils tubulaires avec feuillures incorporées , composés de :

- Paumelles selon abaque d'utilisation préconisée par le gammiste
- 1 précadre alu adapté au support,
- 1 cadre d'ossature fixe posé en tableau avec pièce d'appui et récupérateur d'eau de condensation incorporé (avec profilés identiques à ceux des autres ensembles menuisés)
- Montants de rives, traverses hautes et basses
- Ouvrants à l'anglaise en profils tubulaires avec feuillures incorporées
- Visserie inox
- Remplissage en vitrage isolant posé avec parecloses et joint étanche EPT
- Vitrages de sécurité en allèges et aux emplacements où la réglementation les imposent
- Poignées de poussée et de tirage,

- Dispositif de condamnation par l'intérieur, poignées adaptées à la nature de l'ouvrant.

Suivant les cas :

- Parties latérales, impostes, retours, etc...
- Profils de recouvrements et jonctions
- Contrôle d'accès
- Fermeture par crémone avec béquille renforcée
- Dispositifs d'ouverture sous simple poussée et crémone pompier
- Fermes portes hydrauliques avec position d'arrêt
- Limiteur d'ouverture "anti-défenestration" avec décondamnation pour le nettoyage sur organigramme (fenêtre)
- Les cylindres sont à la charge du présent lot, la gestion de l'organigramme est au lot Menuiseries intérieures.
- Les portes des issues de secours donnant sur l'extérieur seront sur verrous électromagnétiques.

Porte vitrée automatique coulissante

Portes automatiques vitrées ouvrants coulissants (à un ou deux vantaux), ossature en aluminium laqué, dimensions selon plans.

Ouverture automatique avec commande par radars de part et d'autre du passage et mécanisme électromécanique, compris poutre rail haut et caisson d'habillage en aluminium.

Remplissage en simple vitrage feuilleté clair d'épaisseur suivant dimensions ; caractéristiques selon article 2.1.

Sécurité de contact et temporisation de re-fermeture réglable facilement.

Fonctionnement sur horloge.

Les parois transparentes ou translucides doivent être signalées par un marquage à hauteur de vue.

Toutes dispositions sont à prévoir pour conformité des ensembles :

- A la norme sur les portes piétonnes suivant décret du 23/12/93
- A l'article CO 48 du règlement de sécurité des ERP (mise en position ouverte en cas d'absence d'alimentation électrique ou de détection incendie, asservissement à la détection incendie, déclencheur manuel, etc.)
- A la norme NF S 61-937

Localisation :

- entrées principales du bâtiment Médico-Sociale et Sanitaire
- entrée des Urgences.
- Bâtiment Sanitaire :

2.2.5 Autres caractéristiques

Tous les ensembles sont composés de :

- cadre fixe posé en tableau avec pièce d'appui et récupérateur d'eau de condensation incorporé ;
- montants de rives et intermédiaires, traverses hautes et basses ;
- bavettes en partie basse, compris parfaites jonctions avec les appuis de gros-oeuvre ;
- seuils extra-plats pour les portes ;
- les ouvrants de type portes ou portes fenêtres seront équipés de seuil en tôle larmée en recouvrement du seuil et en protection du complexe isolant + finition de façade le cas échéant ;
- les tableaux extérieurs seront habillés de tôle d'aluminium laquées sur les 4 faces ; - visserie inox ;
- limiteurs d'ouvertures pour les fenêtres accessibles aux patients et résidents ;
- toutes prestations nécessaires à une parfaite finition de l'ensemble, y compris tous seuils nécessaires pour jonction avec l'extérieur ;
- toutes ossatures apparentes en aluminium laqué ;
- compris incorporation de grilles de ventilation et entrée d'air, fournies par le lot Génie climatique ou Serrurerie, selon localisation sur plan ;
- si nécessaire, profilés en tôle pliée acier 15/10e «U» servant de tête de cloison pour les cloisons séparatives tombant entre deux châssis. Bande d'étanchéité acoustique intermédiaire entre le profil en U et le dormant de la menuiserie. Joint silicone de part et d'autre du profil en U ;
- calfeutremments nécessaires à une parfaite finition et étanchéité en tôle d'aluminium. Joints d'étanchéité à la pompe sont conformes aux indications du S.N.J.F. et de première catégorie. En complément du C+D et conformément à l'IT 249 mise en place de cornières acier de 4 mm (en plafond et en linteau) ;
- les ensembles donnant sur un escalier d'issue de secours devront être PF 1/2h, s'il s'agit de portes, celles-ci seront équipées en outre de ferme porte et de sélecteur de fermeture pour celles à 2 vantaux.

2.2.6 Nomenclature de type "Porte"

2.2.6.1 Bâtiment Médico-Social

E-PV01 150/235

Porte :

- porte ouvrant à la française 2 vantaux (non égaux)
Crémone, béquillage, crémone, verrous électromagnétiques
Dimensions: à vérifier sur plan architecte

Localisation :

- suivant Carnet Menuiseries extérieures et occultations.

E-PV02 93/215

Porte Fenêtre :

- porte ouvrant à la française 1 vantail
Béquillage, verrou électromagnétique.
Dimensions: à vérifier sur plan architecte

Localisation :

- suivant Carnet Menuiseries extérieures et occultations.

2.2.6.2 Bâtiment Sanitaire

H-PV01

Porte vitrée avec châssis aluminium.
Dimensions : à vérifier sur plan architecte
Béquillage et cylindre sur organigramme.
Asservissement : Sans objet

Localisation :

- suivant Carnet Menuiseries extérieures et occultations.

PV 93+53x204

Porte vitrée avec châssis aluminium.
Dimensions : selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations
Béquillage, crémone et cylindre sur organigramme.
Asservissement : Sans objet

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :
- R+2 : CH.2.045 Circulation .

PV provisoire 93+53x204

Porte vitrée avec châssis aluminium.
Dimensions : selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations
Béquillage, crémone et cylindre sur organigramme.
Asservissement : Sans objet
Compris dépose.
Mise en œuvre en Phase 1A pour accès depuis l'extérieur pour le nouvel IRM mobile - Voir Carnet de phasage bâtiment.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

2.2.7 Nomenclature de type "Ensemble menuisé"

2.2.7.1 Bâtiment Médico-Social

E-EME-1a-1

Ensemble vitré, composé de :
- 2 ouvrants à la française 1 vantail
- parties fixes
- Allège vitrée
Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-1a-2

Ensemble vitré, composé de :
- 2 ouvrants à la française 1 vantail
- 3 parties fixe
- Allège vitrée
Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-1b-1

Ensemble vitré, composé de :

- parties fixes
- 2 fenêtres ouvrants à la française
- porte vitrée 1 vantail ouvrant à l'anglaise, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- Allège vitrée fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-1b-2

Ensemble vitré, composé de :

- parties fixes
- 2 fenêtres ouvrants à la française
- porte vitrée 1 vantail ouvrant à l'anglaise, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- Allège vitrée fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-1b-3

Ensemble vitré, composé de :

- parties fixes
- 1 ouvrant à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 2 vantaux, avec crémone, béquillage et cylindre avec bouton moleté
- Allège vitrée fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2a-1

Ensemble vitré, composé de :

- 3 FE ouvrants à la française
- parties fixes
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2a-2

Ensemble vitré, composé de :

- 1 FE ouvrants à la française
- 1 partie fixe latérale
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2a-3

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française
- parties fixes
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2b-1

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte 1 vantail, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- 1 partie fixe vitrée en allège
- 1 fenêtre ouvrant à la française

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2b-2

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte 2 vantaux, avec béquillage, cylindre avec bouton moleté et crémone
- 1 partie fixe latérale vitrée
- 1 ouvrant à la française
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2b-3

Ensemble vitré, composé de :

- 1 fixe
- 1 ouvrants à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 1 vantail, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- Allège vitrée fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2b-4

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 1 vantail, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- 1 fixe en allège

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2b-5

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte vitrée un vantail, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- parties fixes
- 1 ouvrant à la française
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2c-1

Ensemble vitré, composé de :

- parties fixes vitrées
- 3 ouvrants à la française
- Allège vitrée fixe
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 30 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2d-1

Ensemble vitré, composé de :

- porte vitrée 1 vantail ouvrant à l'anglaise, avec béquillage et cylindre avec bouton moleté
- 1 partie centrale fixe
- 1 ouvrant à la française
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 15 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2d-2

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte vitrée 2 vantaux, avec crémone et verrou électromagnétique
- 1 partie fixe
- 1 ouvrant à la française
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 15 dm²
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2d-3

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte vitrée deux vantaux, avec crémone, béquillage et cylindre avec bouton moleté
- 3 parties fixes
- 1 ouvrant à la française
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 15 dm²
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2d-4

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte vitrée deux vantaux, avec crémone, béquillage et cylindre avec bouton moleté
- 2 parties fixes
- 1 ouvrant à la française
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 15 dm²
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2d-5

Ensemble vitré, composé de :

- 1 porte vitrée deux vantaux, avec crémone, béquillage et cylindre avec bouton moleté
- fixes
- 2 ouvrants à la française
- 2 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 15 dm²
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-2e/E-EME-INT-01/E-EME-INT-02/E-EME-INT-03

Ensemble vitré, composé de :

- portes coulissantes automatiques, de portes battantes vitrées 30db et fixes.
- Compris les stores intérieures dans le bureau polyvalent (voir repérage menuiseries intérieures)

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

L'ossature des châssis vitrés devra être dimensionnée pour supporter la couverture métallique prévue au lot Serrurerie, en couverture du sas.

Dimensions: à vérifier sur plan architecte

E-EME-2f

Ensemble vitré, composé de :

- fixe vitré

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-3b

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 1 vantail, avec béquillage et cylindre
- partie fixe vitrée
- Allège vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-3d

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 1 vantail, avec béquillage et verrou électromagnétique
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-4d

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française 1 vantail
- 1 porte vitrée 2 vantaux, avec béquillage, crémone et verrou électromagnétique
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 75 dm²
- fixes vitrés

- remplissages en panneaux sandwich à parement alu laqué

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-5c

Ensemble vitré, composé de :

- 2 ouvrants à la française 1 vantail
- fixes vitrés
- remplissages en panneaux sandwich à parement alu laqué

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-6a

Ensemble vitré, composé de :

- 2 ouvrants à la française 1 vantail
- fixes

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-6c

Ensemble vitré, composé de :

- 2 ouvrants à la française 1 vantail
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²
- fixes vitrés
- remplissages en panneaux sandwich à parement alu laqué

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-EME-7f

Ensemble vitré, composé de :

- fixes vitrés
- remplissages en panneaux sandwich à parement alu laqué

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F01

Ensemble vitré composé de :

- fenêtre ouvrant à la française

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F02a

Ensemble vitré composé de :

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F02b

Ensemble vitré composé de :

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F03

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F04

Ensemble vitré composé de :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 30 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

E-F05

Ensemble vitré composé de :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail
- fenêtre fixe en allège

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

Localisation :

- suivant Carnet Menuiseries extérieures et occultations.

2.2.7.2 Bâtiment Sanitaire

H-EME01-1

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française
- 1 porte 2 vantaux avec crémone, béquillage et verrou électromagnétique
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-EME01-2

Ensemble vitré, composé de :

- 1 ouvrant à la française
- 1 porte 2 vantaux, avec crémone, béquillage et verrou électromagnétique
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 30 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.128 Circulation .

H-EME02

Ensemble vitré, composé de :

- 1 FE ouvrant à la française
- 1 porte vitrée 1 vantail, avec béquille et verrou électromagnétique
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-EME03

Ensemble mur rideau.

Compris portes automatiques coulissantes vitrées (décrit dans l'article "ouvrants" ci-dessus), ouvrants à la française et châssis de prise d'air frais asservi à la DI.

Dimensions :

- suivant plans du dossier H-DET01 - Détail SAS Entrée Hôpital et Auvent

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F01

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F03a

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F03b

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F04a

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail

- Allège fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F04b

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail

- Allège fixe

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F04b-anti-X plomb 2 mm

Fenêtre :

- Châssis fixes aluminium

- vitrage avec protection anti-X, équivalent plomb 2 mm

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F04b-anti-X plomb 3 mm

Fenêtre :

- Châssis fixes aluminium

- vitrage avec protection anti-X, équivalent plomb 3 mm

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F05a

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

- Allège fixe vitrée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F05b-1

Fenêtre

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 30 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F05b-2

Fenêtre

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- RDC Haut : CH.0.031 Circulation .

H-F06

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F07a

Fenêtre :

- Châssis fixe aluminium

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F07b

Fenêtre :

- Châssis fixe aluminium
 - fenêtre ouvrant à la française 1 vantail
- Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F07c

Fenêtre :

- Châssis fixes aluminium

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F07d

Fenêtre :

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F08

Ensemble vitré composé de:

- fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F09

Ensemble vitré composé de:

- deux ouvrants à la française
- montant central en profilé de largeur 10 cm minimum, avec profil acier 15/10e en U pour réception de la cloison. Bande d'étanchéité acoustique intermédiaire entre le profil en U et le dormant de la menuiserie. Joint silicone de part et d'autre du profil en U.

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F10-1

Ensemble vitré composé de:

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 40 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F10-2

Ensemble vitré composé de:

- fenêtre ouvrant à la française 1 vantail
- 1 châssis de prise d'air frais asservi à la DI, SU de 30 dm²

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.036 Circulation .
- R+2 : CH.2.086 Circulation .

H-F11 Balnéothérapie

Ensemble vitré composé de:

- Châssis fixes aluminium
- Vitrage sablée

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

H-F11

Ensemble vitré composé de:

- Châssis fixes aluminium
- Vitrage translucide (pas de vitrophanie).

Dimensions: selon plans du dossier et Carnet menuiseries extérieures et occultations

Localisation :

- suivant Carnet Menuiseries extérieures et occultations.

2.3 CHASSIS POUR DESENFUMAGE

2.3.1 Châssis asservis à la détection incendie

Ensemble DAS conforme à la norme NF S 61-937

Ensemble dormant et ouvrant en aluminium laqué.
Mécanisme intégré dans les feuillures des profils.
Ossature des menuiseries à rupture de pont thermique.

Nota : les châssis qui participent au désenfumage devront être à fonctionnement à émission et être équipés de

contacts (attente et sécurité). Ils seront également équipés de profils de cheminement pour câbles SSI. L'entreprise a par ailleurs à sa charge toutes les sujétions de châssis DAS, inclus mécanisme d'action, bobine de pilotage sur ligne SSI et contact état O/F. Les alimentations et cheminement de câble du châssis asservis devront être incorporé dans les montants et en aucun cas apparent. Protection anti-chute de l'ouvrant par filins inox en cas d'ouverture vers l'extérieur. Prévoir potelet de protection (Serrurerie) en protection de l'ouvrant + peinture de délimitation de l'emprise de l'ouvrant dans le cas d'une ouverture vers l'intérieure.

Remplissage en éléments verriers de caractéristiques "thermiques"

Abattant extérieur.

Ensemble de type Souchier, Groom, Ecodis ou techniquement équivalent.

Réarmement motorisé avec commande centralisée et système adressable.

Manœuvre électrique asservie à la détection incendie.

Localisation :

- suivant plans du dossier, pour les prises d'air frais en façades intégrées ou non dans des ensembles vitrés (voir description des ensembles menuisés plus haut).

2.4 **VOLET ROULANT**

2.4.1 **Volet roulant classique ALU**

Volet roulant

Volet roulant composé d'un tablier de lames auto-porteuses avec ajours, avec blocage latéral de sécurité, lame finale en profilé d'aluminium laqué dito menuiseries, avec verrouillage en RDC.

Classement V2 E1 M2 C2 R O S1 minimum, attesté par un certificat CSTBat.

- mécanisme : axe d'enroulement en acier galvanisé avec ressorts compensateurs incorporés, coulisses en alliage d'aluminium munies de garnitures néoprènes ou dispositions similaires éliminant tout frottement ou bruit du tablier.

- manœuvre électrique.

- MoCo pour pilotage simultanée des motorisations des volets des façades accessibles aux pompiers, compris raccordement des boîtiers au l'alimentation ;

- limite de prestation : le lot Electricité réalise une attente électrique à proximité de chaque volet ainsi que le câblage entre la commande et le volet ; le présent lot Menuiserie extérieure réalise la pose des volets, le raccordement électrique de la commande, ainsi que le raccordement électrique sur l'attente laissée par le lot Electricité.

- la fourniture de la commande est à la charge du présent lot si commande unique, à charge du lot Electricité si double commande (tête de lit + mural par exemple)

- dispositifs de verrouillage en position fermée, de blocage et d'anti-effraction (antirelevage).

- compris commande de secours en cas de panne électrique.

- tablier : lames à double paroi avec isolant et cloisons transversales en aluminium laqué, coloris au choix de l'Architecte avec possibilité de choix identiques aux ensembles menuisés décrit ci-avant. Lames renforcées avec ajours sans projection. Dernière lame renforcée, compris équerres d'arrêt au linteau.

- coffre PVC isolé avec trappe d'accès à la charge du présent lot. Affaiblissement acoustique $D_{new,Ctr} \geq 44$

dB.

Dimensions 114 x 115 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- RDC Haut : CH.0.054 Studio astreinte , CH.0.055 Studio médical .

Dimensions 112 x 150 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- R+1 : CH.1.013 Chambre , CH.1.014 Chambre , CH.1.015 Chambre , CH.1.016 Chambre , CH.1.026 Chambre , CH.1.027 Chambre , CH.1.028 Chambre , CH.1.029 Chambre , CH.1.050 Chambre Déamb. , CH.1.051 Chambre Déamb. , CH.1.052 Chambre Déamb. , CH.1.053 Chambre .

- R+2 : CH.2.011 Chambre , CH.2.012 Chambre , CH.2.013 Chambre , CH.2.014 Chambre , CH.2.022 Chambre , CH.2.023 Chambre , CH.2.024 Chambre , CH.2.025 Chambre .

Dimensions 236 x 150 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- RDC Bas : CH.S.068 Bur. Prod. archivage , CH.S.069 Bur. Chef cuisine , CH.S.076 Salle de repos , CH.S.082 Bur. Magasin .
- RDC Haut : CH.0.061 Box , CH.0.062 Box , CH.0.063 Box , CH.0.064 Box , CH.0.065 Box , CH.0.066 Ch. UHCD , CH.0.067 Ch. UHCD .
- R+1 : CH.1.001 Chambre , CH.1.002 Chambre , CH.1.003 Chambre , CH.1.004 Chambre , CH.1.005 Chambre , CH.1.006 Chambre , CH.1.007 Chambre , CH.1.008 Chambre , CH.1.009 Chambre Bariatrique , CH.1.010 Chambre , CH.1.011 Chambre , CH.1.012 Chambre , CH.1.013 Chambre , CH.1.014 Chambre , CH.1.015 Chambre , CH.1.016 Chambre , CH.1.017 Chambre , CH.1.018 Chambre , CH.1.019 Chambre , CH.1.020 Chambre , CH.1.021 Chambre , CH.1.022 Chambre , CH.1.023 Chambre , CH.1.024 Chambre , CH.1.025 Chambre , CH.1.026 Chambre , CH.1.027 Chambre , CH.1.028 Chambre , CH.1.029 Chambre , CH.1.030 Chambre , CH.1.031 Chambre , CH.1.032 Chambre , CH.1.033 Chambre , CH.1.034 Chambre , CH.1.035 Chambre , CH.1.036 Chambre SP , CH.1.037 Chambre SP , CH.1.038 Chambre , CH.1.039 Chambre , CH.1.040 Chambre double , CH.1.041 Chambre double , CH.1.042 Chambre double , CH.1.043 Chambre double , CH.1.044 AJ 2 places , CH.1.045 Chambre Double , CH.1.046 Chambre , CH.1.047 Chambre Déamb. , CH.1.048 Chambre Déamb. , CH.1.049 Chambre Déamb. , CH.1.050 Chambre Déamb. , CH.1.051 Chambre Déamb. , CH.1.052 Chambre Déamb. , CH.1.053 Chambre , CH.1.054 Chambre , CH.1.068 Salon familles , CH.1.088 Salle de soins , CH.1.089 Bur. Infirmier .
- R+2 : CH.2.001 Chambre , CH.2.002 Chambre , CH.2.003 Chambre , CH.2.004 Chambre , CH.2.005 Chambre , CH.2.006 Chambre , CH.2.007 Chambre , CH.2.008 Chambre , CH.2.009 Chambre , CH.2.010 Chambre , CH.2.011 Chambre , CH.2.012 Chambre , CH.2.013 Chambre , CH.2.014 Chambre , CH.2.015 Chambre Double , CH.2.016 Chambre Double , CH.2.017 Chambre , CH.2.018 Chambre , CH.2.019 Chambre , CH.2.020 Chambre , CH.2.021 Chambre , CH.2.022 Chambre , CH.2.023 Chambre , CH.2.024 Chambre , CH.2.025 Chambre , CH.2.026 AJ 2 places , CH.2.035 Salon familles , CH.2.039 Salle de soins , CH.2.040 Bur. Infirmier .

Dimensions 115 x 185 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Médico-Social :

- RDC BAS : EH.0.032 Stockage .
- RDC HAUT : EH.1.087 Bureau cadre .
- R+1 : EH.2.084 Salle de pause .

Dimensions 170 x 185 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Médico-Social :

- RDC BAS : EH.0.001 Chambre , EH.0.002 Chambre , EH.0.003 Chambre , EH.0.004 Chambre , EH.0.005 Chambre , EH.0.006 Chambre , EH.0.007 Chambre , EH.0.008 Chambre , EH.0.009 Chambre , EH.0.010 Chambre , EH.0.011 Chambre , EH.0.012 Chambre , EH.0.013 Chambre , EH.0.014 Chambre , EH.0.015 Chambre , EH.0.016 Chambre , EH.0.017 Chambre , EH.0.018 Chambre , EH.0.019 Chambre , EH.0.020 Chambre , EH.0.021 Chambre , EH.0.022 Chambre , EH.0.023 Chambre , EH.0.024 Chambre , EH.0.025 Chambre , EH.0.026 Chambre , EH.0.027 Chambre , EH.0.028 Chambre , EH.0.029 Transmission , EH.0.030 Salle de soins , EH.0.031 Stock med , EH.0.044 Salon des familles , EH.0.062 Bureau animation , EH.0.075 Studio des familles , EH.0.101 Salle de réunion .
- RDC HAUT : EH.1.001 Chambre , EH.1.002 Chambre , EH.1.003 Chambre , EH.1.004 Chambre , EH.1.005 Chambre , EH.1.006 Chambre , EH.1.007 Chambre , EH.1.008 Chambre , EH.1.009 Chambre , EH.1.010 Chambre , EH.1.011 Chambre , EH.1.012 Chambre , EH.1.013 Chambre , EH.1.014 Chambre , EH.1.015 Chambre , EH.1.016 Chambre , EH.1.017 Chambre , EH.1.018 Chambre , EH.1.019 Chambre , EH.1.020 Chambre , EH.1.021 Chambre , EH.1.022 Chambre , EH.1.023 Chambre , EH.1.024 Chambre , EH.1.025 Chambre , EH.1.026 Chambre , EH.1.027 Chambre , EH.1.028 Chambre , EH.1.029 Chambre , EH.1.030 Chambre Bariatrique , EH.1.031 Chambre Bariatrique , EH.1.032 Chambre , EH.1.033 Chambre , EH.1.034 Chambre , EH.1.035 Chambre , EH.1.036 Chambre , EH.1.037 Chambre , EH.1.038 Chambre , EH.1.039 Chambre , EH.1.040 Chambre , EH.1.041 Chambre , EH.1.042 Chambre , EH.1.043 Chambre , EH.1.044 Chambre , EH.1.045 Chambre , EH.1.046 Chambre , EH.1.047 Chambre , EH.1.048 Chambre , EH.1.049 Chambre , EH.1.050 Chambre , EH.1.051 Chambre , EH.1.052 Chambre , EH.1.053 Chambre , EH.1.054 Chambre , EH.1.055 Chambre , EH.1.056 Chambre , EH.1.057 Chambre , EH.1.058 Chambre , EH.1.059 Chambre , EH.1.060 Chambre , EH.1.067 Salle à Manger , EH.1.093 Salle à Manger , EH.1.097 Bureau polyvalent .
- R+1 : EH.2.001 Chambre , EH.2.002 Chambre , EH.2.003 Chambre , EH.2.004 Chambre , EH.2.005 Chambre , EH.2.006 Chambre , EH.2.007 Chambre , EH.2.008 Chambre , EH.2.009 Chambre , EH.2.010 Chambre , EH.2.011 Chambre , EH.2.012 Chambre , EH.2.013 Chambre , EH.2.014 Chambre , EH.2.015 Chambre , EH.2.016 Chambre , EH.2.017 Chambre , EH.2.018 Chambre , EH.2.019 Chambre , EH.2.020 Chambre , EH.2.021 Chambre , EH.2.022 Chambre , EH.2.023 Chambre , EH.2.024 Chambre , EH.2.025 Chambre , EH.2.026 Chambre , EH.2.027 Chambre , EH.2.028 Chambre , EH.2.029 Chambre , EH.2.030 Chambre Bariatrique , EH.2.031 Chambre Bariatrique , EH.2.032 Chambre , EH.2.033 Chambre , EH.2.034 Chambre , EH.2.035 Chambre , EH.2.036 Chambre , EH.2.037 Chambre , EH.2.038 Chambre , EH.2.039 Chambre , EH.2.040 Chambre , EH.2.041 Chambre , EH.2.042 Chambre , EH.2.043 Chambre , EH.2.044 Chambre , EH.2.045 Chambre , EH.2.046 Chambre , EH.2.047 Chambre , EH.2.048 Chambre , EH.2.049 Chambre , EH.2.050 Chambre , EH.2.051 Chambre , EH.2.052 Chambre , EH.2.053 Chambre , EH.2.054 Chambre , EH.2.055 Chambre , EH.2.056 Chambre , EH.2.057 Chambre , EH.2.058 Chambre , EH.2.059 Chambre , EH.2.060 Chambre , EH.2.067 Salle à Manger , EH.2.093 Salle à Manger , EH.2.097 Bureau Polyvalent .

Dimensions 90 x 230 cm ht.

Localisation :

• Bâtiment Sanitaire :

- RDC Haut : CH.0.103 Scanner , CH.0.108 Manip. , CH.0.112 Radio/Echo , CH.0.116 Radio. .

Dimensions 170 x 235 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.047 Salle d'activités .

Localisation :

- suivant plans de repérages des occultations, AUB_DCE_PE 02.1_Catalogue parois thermiques.

2.4.2 Volet roulant ajouré ALU

Volet roulant avec ajourage

Volet roulant composé d'un tablier de lames ALU extrudées dont les ajours ont été augmentées pour optimiser le contrôle de la lumière et de la ventilation

- mécanisme : axe d'enroulement en acier galvanisé avec ressorts compensateurs incorporés, coulisses en alliage d'aluminium munies de garnitures néoprènes ou dispositions similaires éliminant tout frottement ou bruit du tablier.
- manœuvre électrique.
- MoCo pour pilotage simultanée des motorisations des volets des façades accessibles aux pompiers, compris raccordement des boîtiers au l'alimentation ;
- limite de prestation : le lot Electricité réalise une attente électrique à proximité de chaque volet ainsi que le câblage entre la commande et le volet ; le présent lot Menuiserie extérieure réalise la pose des volets, le raccordement électrique de la commande, ainsi que le raccordement électrique sur l'attente laissée par le lot Electricité.
- la fourniture de la commande est à la charge du présent lot si commande unique, à charge du lot Electricité si double commande (tête de lit + mural par exemple)
- dispositifs de verrouillage en position fermée, de blocage et d'anti-effraction (antirelevage).
- compris commande de secours en cas de panne électrique.
- tablier : lames à double paroi avec isolant et cloisons transversales en aluminium laqué, coloris au choix de l'Architecte avec possibilité de choix identiques aux ensembles menuisés décrit ci-avant. Lames renforcées avec ajours sans projection. Dernière lame renforcée, compris équerres d'arrêt au linteau.

- coffre PVC isolé avec trappe d'accès à la charge du présent lot. Affaiblissement acoustique $D_{new,Ctr} \geq 44$

dB.

Les dimensions ci-dessous correspondent aux dimensions des ouvertures, pour les grandes dimensions le nombre de volets est à adapter en fonction des dimensions maximales disponibles.

Dimensions 236 x 124 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.126 Préparation brancards , CH.0.142 Secrétariat , CH.0.142a Secrétariat .

Dimensions 114 x 127 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Bas : CH.S.120 Bureau .
- R+1 : CH.1.096 Salle animation , CH.1.097 Cadre , CH.1.099 Médecin , CH.1.101 Salon .
- R+2 : CH.2.047 Cadre , CH.2.049 Assist. Sociale , CH.2.051 Médecin , CH.2.053 Secret. Med. .

Dimensions 120 x 150 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.026 Local syndic. .
- R+1 : CH.1.058 Salle de soins .

Dimensions 236 x 150 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Bas : Extérieur .
- RDC Haut : CH.0.027 Local syndic. , CH.0.028 Local syndic. , CH.0.032 Bur. Facturation , CH.0.038 Salle de soins , CH.0.040 Box Poly. , CH.0.041 Box Poly. , CH.0.042 Box Poly. , CH.0.044 Box Poly. , CH.0.048 Box Ophtalmo. , CH.0.049 Box Ophtalmo. , CH.0.050 Box Ophtalmo. , CH.0.051 Bur. Secrétariat , CH.0.072 Salle de soins , CH.0.074 Transmission , CH.0.075 Bur. IDEC , CH.0.224.- Bureau , CH.0.235 Circulation , Extérieur .
- R+1 : CH.1.057 Bur. Infirmier , CH.1.070 Salle de repos , CH.1.071 Assist. Sociale .
- R+2 : CH.2.058 Bur. ASP , CH.2.059 Réunion petite , CH.2.060 Bur. Diet. , CH.2.061 Salle sport , CH.2.063 Réserve , CH.2.064 Salle Ergothérapie , CH.2.073 Bur. Secret. Dir. , CH.2.074 Bur. Direction , CH.2.075 Bur. Coord. Soins , CH.2.077 Bur. Info. , CH.2.078 Bur. Poly , CH.2.079 Bur. Resp. RH , CH.2.081 Bur. RH Gestion , CH.2.082 Bur. RH Gestion , CH.2.083 Bur. Resp. Finance , CH.2.085 Bur. Economat , CH.2.087 Bur. Qualité , CH.2.089 Bur. Qualité , CH.2.090 Bur. PCME , CH.2.091 Bur. Aff. Gén. , CH.2.092 Bur. RH Gestion , CH.2.093 Bur. Poly. , CH.2.094 Réunion Gde .

Dimensions 115 x 185 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC HAUT : EH.1.075 Stock med , EH.1.079 Salle de soins , EH.1.080 Transmission , EH.1.084 Salle de pause , EH.1.086 Bureau Psy .
- R+1 : EH.2.075 Stock med , EH.2.079 Salle de soins , EH.2.080 Transmission , EH.2.086 Bureau cadre .

Dimensions 236 x 224 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.129 Salle de repos , CH.0.130 Bur. Cadre , CH.0.133 Bur. Médical , CH.0.134 Bur. Médical , CH.0.141 Salle Manip. .

Dimensions 90 x 230 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Sanitaire :
- RDC Haut : CH.0.074 Transmission , CH.0.080 Salle de repos , CH.0.081 Office , CH.0.085 Déchocage , CH.0.090 Médecin .

Dimensions 100 x 235 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC HAUT : EH.1.082 Salon d'activités .
- R+1 : EH.2.082 Salle d'activités .

Dimensions 200 x 235 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.078 Self .
- RDC HAUT : EH.1.082 Salon d'activités , EH.1.083 Cuisine thérapeutique .
- R+1 : EH.2.082 Salle d'activités , EH.2.083 Bureau médical .

Dimensions 300 x 235 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.078 Self .

Dimensions 700 x 235 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.078 Self .

Dimensions 130 x 250 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.105 Bur.Accueil .

Dimensions 225 x 250 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.107 Salle kiné .

Dimensions 340 x 250 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.107 Salle kiné .

Dimensions 455 x 250 cm ht.

Localisation :

- Bâtiment Médico-Social :
- RDC BAS : EH.0.105 Bur.Accueil .

Localisation :

- suivant plans de repérages des occultations, AUB_DCE_PE 02.1_Catalogue parois thermiques.